



académie
Créteil



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis

Enseigner dans les classes du dispositif 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis

Livret à l'intention des personnels enseignants de CP-CE1
des réseaux de l'éducation prioritaire

Rentrée 2018



Groupe d'appui départemental
100 % Réussite

Sommaire

Préambule	2
1 - Enjeux du dispositif	4
2 - Installation du dispositif	5
3 - Aménagement de la classe	6
4 - Emploi du temps	7
5 - Co-intervention et co-enseignement	8
6 - Liaison GS/CP	14
7 - Évaluations	17
8 - Où trouver de l'aide ?	19
Annexes	20

Ce livret vous est proposé par le



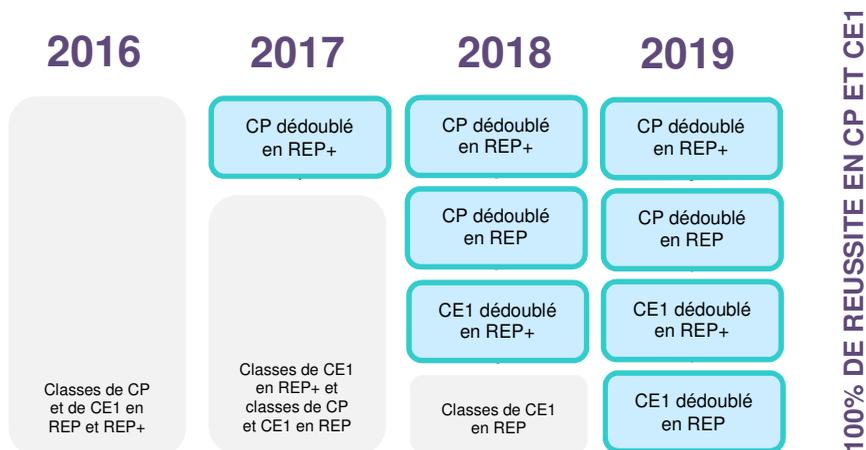
Groupe d'appui départemental
100 % Réussite

de la Seine-Saint-Denis

Préambule

Pour prévenir la difficulté scolaire dès les premières années et soutenir les élèves dans les apprentissages fondamentaux, les classes de CP et de CE1 des réseaux de l'éducation prioritaire sont progressivement dédoublées jusqu'à la rentrée 2019.

Calendrier du dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+



Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire.

L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite : il s'agit de donner du sens aux apprentissages et de les envisager dans leur progressivité.

Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

Les professeurs exerçant dans les écoles REP+ bénéficient de dix-huit demi-journées par année scolaire pour :

- ➔ Travailler en équipe
- ➔ Répondre pédagogiquement aux besoins particuliers des élèves
- ➔ Nouer des relations étroites avec les parents

Tous les professeurs exerçant en REP et REP+, bénéficieront d'une formation en Mathématiques et en Français.

Des outils sont progressivement mis en place pour :

- Donner des éléments théoriques et pratiques constituant autant de pistes de travail adaptées aux besoins des élèves.
- Partager des bonnes pratiques
- Faciliter les échanges entre professeurs, cadres de l'éducation nationale et chercheurs

UNE MESURE POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Prévenir la
difficulté scolaire

Mise en place progressive des
mesures de 2017 à 2019

Garantir, pour chaque élève,
l'acquisition des savoirs fondamentaux :
parler, lire, écrire, compter, respecter autrui

Comment ?
CP et CE1 à
effectifs réduits en
éducation
prioritaire

Points de repères



**Éduscol : « 100% de
réussite en CP »**

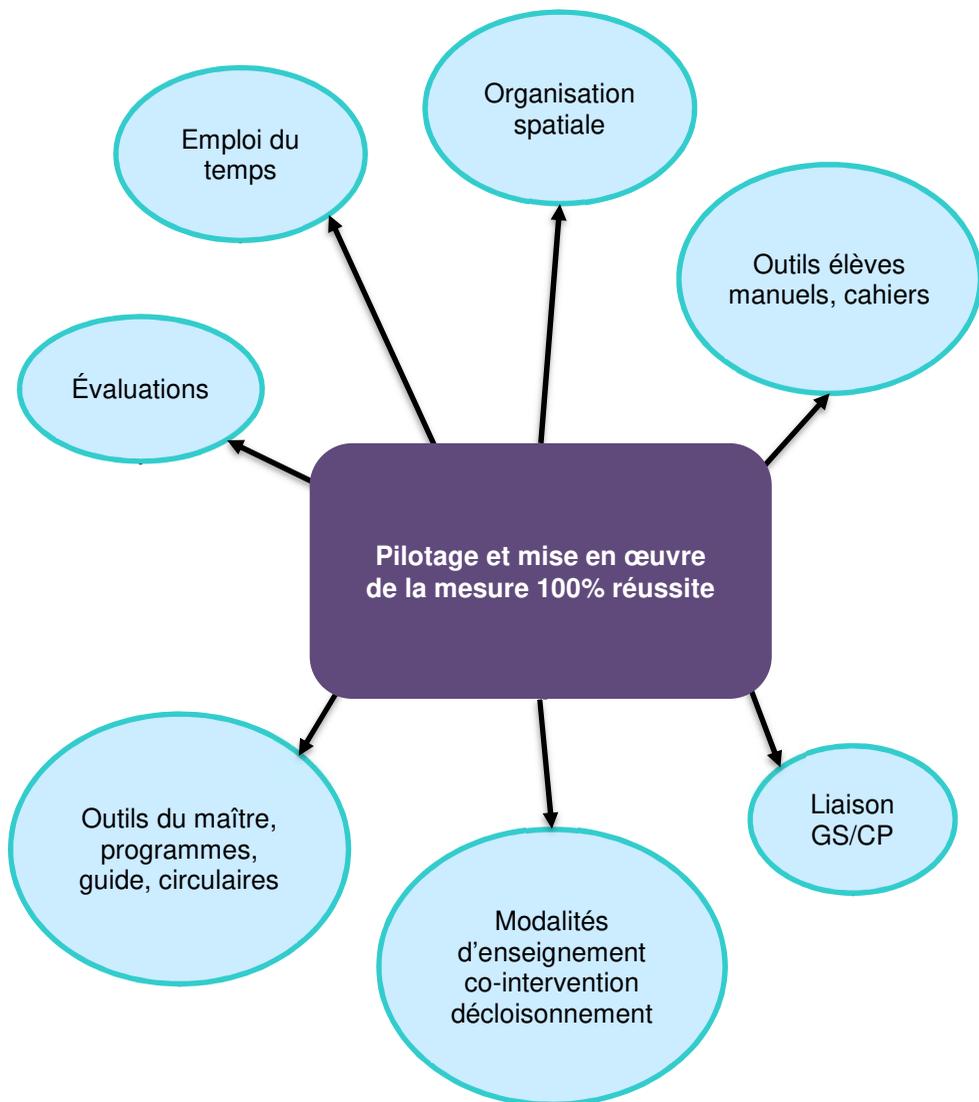
[http://eduscol.education.fr/
cid117919/100-de-reussite-en-
cp.html](http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html)



**Référentiel de
l'éducation prioritaire**

[http://cache.media.eduscol.
education.fr/file/education_prioritaire_
et_accompagnement/53/5/
referentiel_education_prioritaire_
294535.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf)

1 - Enjeux du dispositif



<http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html>

2 - Installation du dispositif

La nomination dans l'école se fait au mouvement intra-départemental sur des postes fléchés « 100% réussite ». Cependant l'attribution des classes sera du ressort du conseil des maîtres et de la direction de l'école.

Extrait du guide du mouvement intra-départemental 2018 :

Dispositifs « moyen supplémentaire » 100% réussite : ils sont rattachés à une école et seront attribués à titre définitif. L'enseignant nommé sur ce dispositif ne sera pas systématiquement celui qui aura en charge le CP ou le CE1 à effectif réduit. Sa désignation se fera en même temps que la répartition des classes en conseil des maîtres. Il sera assimilé aux adjoints lors de l'application d'une éventuelle mesure de carte scolaire.

En fonction des locaux et du choix de l'école, les CP et/ou les CE1 seront à effectifs réduits ou en co-intervention.

Élaboration des groupes classes

Quelle que soit la structure retenue, la souplesse d'organisation et l'alternance de groupes en co-intervention et de groupes à effectifs réduits pourront être envisagées. Pour une classe à effectif plein, il sera bon ponctuellement et régulièrement d'avoir des temps avec des groupes réduits dans 2 espaces distincts.

De même, les maîtres des groupes dédoublés pourront trouver opportun de rassembler régulièrement 2 groupes pour travailler en co-intervention (cf. chapitre 5, page 8).

3 - Aménagement de la classe

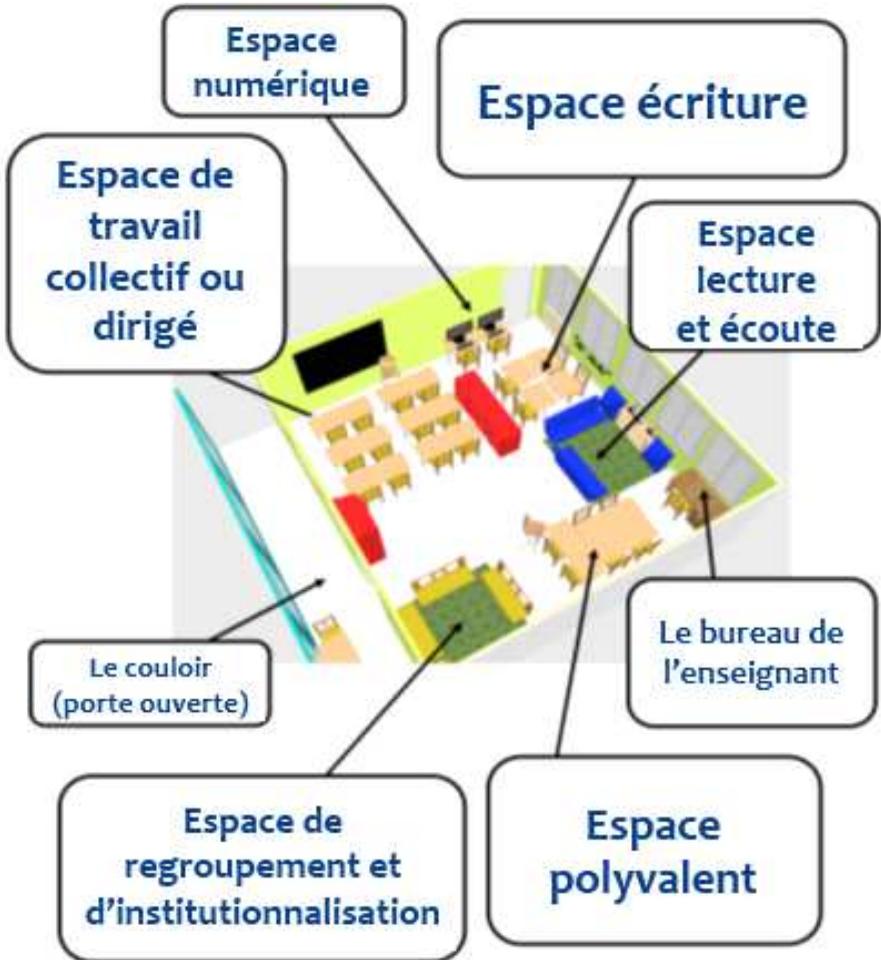
Que l'on soit en effectif réduit ou en co-intervention, un aménagement de « l'espace classe » est nécessaire.

Cette organisation de l'espace sera au profit des apprentissages et permettra une utilisation raisonnée du local.



Comment aménager sa classe de CP dédoublé ? Quelles incidences sur sa pratique de classe ?

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/0/RA16_C2_FRA_Amenager_espace_v2_843390.pdf



4 - Emploi du temps



Exemple d'emploi du temps journalier

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/38/8/RA16_C2_FRA_gestion_temps_CP_843388.pdf



Exemple d'emploi du temps hebdomadaire

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/43/8/RA16_C2_FRA_EmploiTemps_843438.pdf

NOTES :

5 - Co-intervention et co-enseignement

La co-intervention suppose que **l'espace et les élèves** soient **partagés** : les deux enseignants sont ensemble dans le même espace, ou dans la classe et un espace immédiatement attenant communiquant avec la classe.

Des situations qui ne relèvent pas de cette démarche :

- ➔ L'échange de services où deux enseignants se succèdent dans la classe
- ➔ L'intervention de l'un dans un domaine est suivie de l'intervention de l'autre sur un autre sujet où chacun est responsable de son domaine
- ➔ Le partage du travail institué du type suivant : l'un enseigne, l'autre prépare les supports, corrige les cahiers, fait les photocopies...
- ➔ L'asymétrie de responsabilité : l'un enseigne et dit à l'autre ce qu'il doit faire dans sa classe

La co-intervention s'appuie sur le partage des tâches professionnelles :

- ➔ Choix des supports et outils
- ➔ Progressions et programmations
- ➔ Planification et conception de séquences et séances
- ➔ Mise en œuvre
- ➔ Évaluations
- ➔ Réajustements et prolongements
- ➔ Relation aux familles

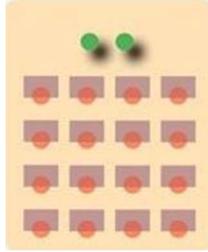
Des modalités d'intervention multiples et complémentaires : dans une séance, il y a différentes phases qui peuvent recouvrir des modalités différentes : l'un enseigne, l'autre aide, puis les deux aident, enfin il peut être organisé un enseignement avec un groupe différencié par exemple...

Ces différentes modalités sont au service de la pédagogie et ont vocation à alterner au cours de la journée.

1. En tandem

Deux enseignants mettent en œuvre les enseignements, partagent des prises de parole et des actions.

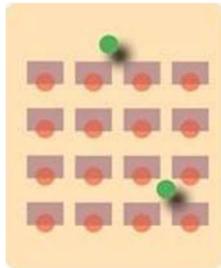
- Phase de mise en route et d'appropriation
- Phase de mise en commun
- Phase de synthèse
- Phase d'institutionnalisation



2. L'un enseigne, l'autre aide

Un enseignant met en œuvre les enseignements pendant que l'autre apporte aides et étayages aux élèves en fonction des besoins.

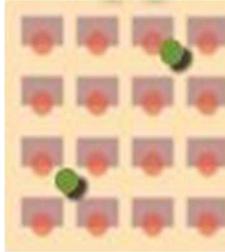
- Phase de mise en route et d'appropriation
- Phase de recherche, découverte
- Phase d'entraînement
- Phase de mise en commun
- Phase de synthèse
- Phase d'institutionnalisation



3. Les deux aident

Les deux enseignants apportent aides et étayages aux élèves en fonction des besoins et exercent une rétroaction plus immédiate (retour individualisé sur les procédures, la mobilisation des connaissances, les étapes, les objectifs des tâches à réaliser).

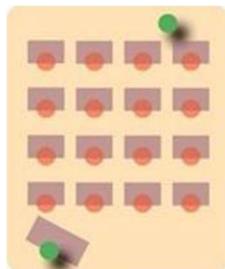
- Phase de recherche, découverte
- Phase d'entraînement
- Phase de synthèse (aide à la formulation orale ou écrite)



4. L'un enseigne, l'autre observe

Un enseignant met en œuvre l'enseignement pendant que **l'autre observe** les élèves en s'attachant à :

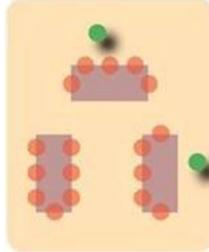
- La réalisation des tâches : mise au travail, procédures adoptées, analyse des erreurs, interactions...
- La réaction aux interventions de l'enseignant : formulation des consignes, enrôlement des élèves, gestion des comportements inappropriés...



5. L'enseignement en ateliers

Les enseignants sont responsables de l'enseignement d'un groupe et alternent leur intervention. Un troisième groupe peut être en autonomie.

L'enseignement porte sur **le même objet didactique** (ex. : découverte de la symétrie - un groupe qui utilise un miroir, un groupe sur TNI et un groupe avec pliage...)

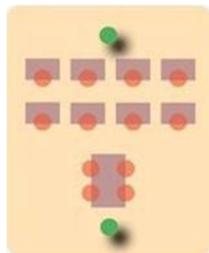


6. Enseignement avec groupe différencié

Un enseignant met en œuvre l'enseignement du groupe classe pendant que **l'autre prend en charge un petit groupe de besoin** avec :

- ➔ Supports adaptés
- ➔ Consignes différenciées (segmentation, reformulation)
- ➔ Tâches différenciées (manipulation, oralisation...)
- ➔ Prise en compte des profils cognitifs (auditif, visuel, kinesthésique)
- ➔ Démarches d'apprentissage appropriées (analogie, déduction, induction...)

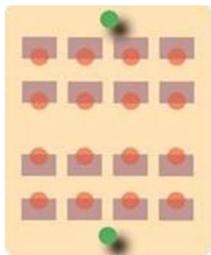
Le temps de séance peut être bref.



7. Enseignement parallèle

Chaque enseignant est en charge d'une partie des élèves et met en œuvre les enseignements qui peuvent porter sur :

- le même objet didactique
- un objet didactique différent



Document Éduscol : « Mise en œuvre de la différenciation pédagogique »

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf

Cinq types de regroupements des élèves en classe

Les types de groupe peuvent concerner la co-intervention comme l'enseignement individuel.

Regroupement	Modalités d'intervention pouvant être associées	Pour quelle(s) activité(s)
Grand groupe	<ul style="list-style-type: none">▪ « En tandem »▪ « L'un enseigne, l'autre aide »▪ « Les deux aident »▪ « L'un enseigne, l'autre observe »	<ul style="list-style-type: none">▪ introduire une nouvelle notion▪ débattre▪ faire la synthèse de travail de groupe▪ mettre en évidence une stratégie, une procédure, une technique▪ présenter un projet▪ lire une histoire

<p>Petit groupe homogène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Les deux aident » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » ▪ « Enseignement en parallèle » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire de la remédiation sur une compétence commune au groupe ▪ appliquer une procédure ▪ préparer un travail ou une lecture à l'intention de la classe
<p>Petit groupe hétérogène et coopératif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ effectuer un travail de recherche ▪ manipuler, expérimenter, modéliser
<p>Binôme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « En tandem » ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ produire un écrit, ▪ effectuer des jeux mathématiques ▪ effectuer des jeux de lecture ▪ manipuler, expérimenter, modéliser ▪ préparer une saynète
<p>Enseignement individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ apporter de l'aide quel que soit le domaine ▪ évaluer la lecture à haute voix, la fluence... ▪ effectuer un bilan de compétences...

D'après l'ouvrage de Lise Saint-Laurent (Université de Laval, Québec) « Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire » (Gaëtan Morin éditeur-Chenelière éducation, 2008)

NOTES :

6 - Liaison GS/CP

Inscrire l'action pédagogique dans la continuité des apprentissages de l'école maternelle

La continuité des apprentissages entre **la grande section** et **le cycle 2** contribue à mettre les élèves en situation de réussir au CP. À ce titre, les **ressources d'accompagnement du programme de l'école maternelle**, en particulier du domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », peuvent constituer des points d'appui utiles sur l'oral, le lien oral-écrit (activités phonologiques, comptines, dictées à l'adulte), l'écrit (fonction de l'écrit, principe alphabétique), la littérature de jeunesse.

Une sélection de ressources axées sur le **CP**, le travail en **petits groupes** et la **différenciation pédagogique** est proposée. Adossées au programme et en cohérence avec les recommandations du référentiel pour l'éducation prioritaire, elles abordent des points clés des gestes professionnels et des situations d'apprentissage pour la réussite de ce dispositif.

Le programme de cycle 2 (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015) s'inscrit dans la continuité de l'école maternelle. En outre, en éducation prioritaire, garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et favoriser le travail collectif des équipes sont des facteurs qui contribuent fortement à la réussite des élèves.



Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

<http://eduscol.education.fr/cid91996/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions.html>

Le programme de l'école maternelle (Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015) est structuré en cinq domaines d'apprentissage. Le premier d'entre eux, « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », affirme **la place primordiale du langage** comme condition essentielle de la réussite de chacun.



Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753



Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015

<http://www.education.gouv.fr/cid87300/rentree-2015-le-nouveau-programme-de-l-ecole-maternelle.html>

Axes d'actions	Des temps d'apprentissage communs	Projet de 15 jours à raison d'un atelier de 1h30 regroupant les classes de GS, CP : ceci pour partager des références culturelles, pour faciliter l'entrée dans la lecture...	Pistes
	Liaison autour des pratiques enseignantes et des gestes professionnels liés aux apprentissages	Échanges sur les pratiques pédagogiques, échanges sur les pratiques de gestes professionnels qui s'appuient sur les progrès de l'enfant, sur la différenciation, sur la réassurance, réflexion sur les pratiques d'évaluation, construction de gestes professionnels communs, construction de progressions conjointes (sur les réalités sonores de la langue, sur les activités graphiques et d'écriture, les parcours de lecture...)	
Axes d'actions	Liaison autour des supports et des outils	Transmission de traces écrites, visuelles ou sonores, du cahier de GS, des traces exploitées comme mémoire de l'année précédente, du cahier de réussite de chaque élève, des fiches passerelles, du capital de mots références, de la liste des phonèmes exploités et des syllabes manipulées, du lexique thématique travaillé, de la liste des supports de lecture, des affichages élaborés, des fiches consignes, du cahier d'expérience, de boîtes à histoires à continuer, de livres à compter, du cahier de vie, des photos de vie de la classe, de la charte de vie de classe, du répertoire collectif de comptines, des jeux de doigts, poésies et chansons, des sous-main de référence, de la fiche commune de codage des consignes	Pistes
Axes d'actions	Liaison autour des dispositifs et des organisations	Aménagements de l'espace, organisation des décloisonnements entre enseignants	Pistes
	Liaison autour des rencontres d'élèves	Envoyer régulièrement deux lecteurs de CP lire un album court choisi et préparé par les GS, réalisation d'un objet à partir d'une fiche technique préparée par l'un ou l'autre niveau, jeux de société, jeux de ballon, ...	
	Liaison autour de l'accompagnement à la scolarité de l'école élémentaire	Visites des GS en CP, ½ matinée des GS en CP (qui travaillent dans la classe de CP)	

Objectifs de la liaison GS-CP :

- Assurer la continuité des apprentissages
- Gérer les comportements
- Assurer le suivi des enfants à besoins particuliers
- Éviter les ruptures qui mettraient les enfants en situation de difficulté

Parce qu'« on apprend toujours au moyen de ce que l'on sait déjà, l'acquisition de connaissances nouvelles ne peut s'effectuer que sur la base de connaissances anciennes » (Revue Française de pédagogie 1988/ 82/ Pages 39-46, François Léonard, INRP, *Les conditions d'acquisition d'une nouvelle connaissance, introduction.*)

Relation école famille

Travailler l'accueil des familles, harmoniser les moyens de communication, les parents doivent pouvoir s'y retrouver.

- Comment sont organisées les réunions de rencontre avec les parents en maternelle et en élémentaire ?
- Quels documents donner aux parents ?
- Que leur dit-on ?
- Comment se fait la remise des livrets ?

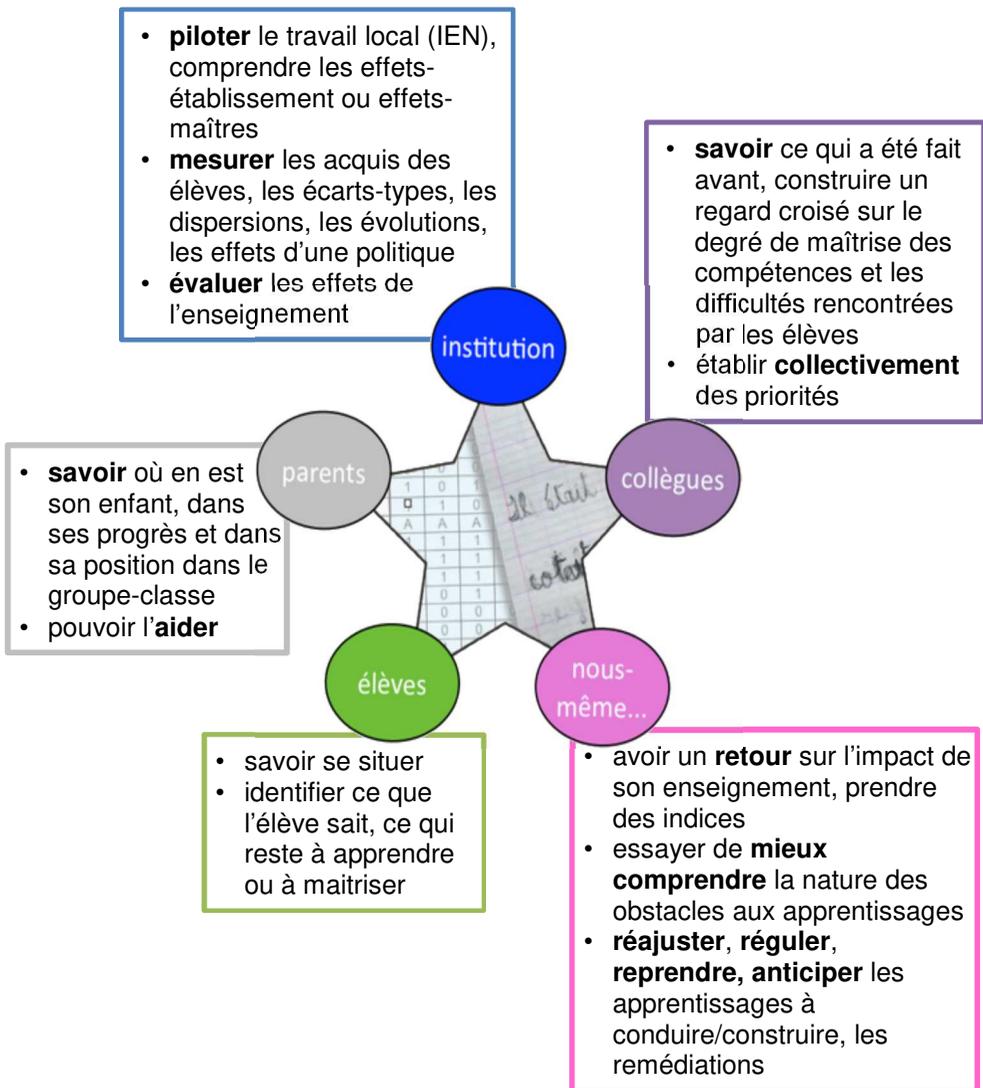
Travailler avec la mallette aux parents.

(Formation REP+, liaison GS/CP 2015-2016, Mme A. TALAMONI, IEN mission départementale maternelle)

NOTES :

7 - Évaluations

DES ÉVALUATIONS POLY-ADRESSÉES : Pour qui ? Pour quoi ?



Source IFE

Ce que je regarde des évaluations...	... peut me donner des indications sur...	... afin de...	... ce qui permet de travailler à plusieurs pour...
A. Les résultats individuels d'un élève, sa réussite globale, ses manques...	Les procédures d'un élève, la corrélation éventuelle entre ses difficultés, les obstacles qu'il rencontre.	Mettre en place une anticipation, une remédiation ou un module d'enseignement spécifique.	Questionner la tâche, identifier l'obstacle rencontré par l'élève.
B. Les résultats d'une classe, sa moyenne, sa dispersion.	Les écarts entre les élèves, la nécessité de mettre en place une différenciation plus ou moins ciblée sur certains élèves.	Mettre en place des conditions d'enseignement qui permettent de ne pas faire l'impasse sur les élèves présentant des difficultés.	Concevoir des situations de découverte des notions à maîtriser. S'assurer de leur appropriation par tous les élèves en organisant plus systématiquement des temps de manipulation et d'utilisation des brouillons (apprendre à essayer pour s'essayer).
C. Les écarts entre les classes d'une école, d'un secteur, afin d'en déceler les points communs et les variances éventuelles	D'éventuels effets-maître ou effet-école, une spécificité de la cohorte d'élèves ou de leur passé scolaire.	S'interroger sur ce qui est peut-être fait spécifiquement dans une classe et qui n'est pas fait dans une autre.	Inciter aux échanges au sein de l'équipe de cycle, ou de l'équipe d'école en mettant en débat les partis-pris didactiques et les pratiques pédagogiques en cours dans l'école.
D. Les items (ou groupes d'items) les plus échoués, les plus réussis...	Les champs de compétences qui auraient besoin d'être retravaillés dans la classe.	Mettre en place des programmations nécessaires, vérifier la conformité avec la prescription des programmes.	Identifier les savoir-faire spécifiques que les élèves doivent automatiser. Concevoir des tâches. Organiser les entraînements en modulant les effectifs et en intensifiant les moments de répétition.

8 - Où trouver de l'aide ?

- ➔ Équipe d'école et direction scolaire

- ➔ Équipe de circonscription :
 - inspecteur de circonscription (IEN)
 - conseillers pédagogiques de circonscription (CPCAIEN)

- ➔ coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire (coordo. REP/REP+)

- ➔ Groupe d'appui départemental « 100% réussite » via la circonscription

NOTES :

Annexes



Page Eduscol sur le dispositif 100% de réussite

<http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html>



Les évaluations en CP

<http://eduscol.education.fr/cid119562/evaluation-diagnostique-en-cp.html>



**Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ?
Repères pour la lecture et l'écriture**

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/44/0/RA16_C2_FRA_EtreReussite_843440.pdf



**Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ?
Repères pour les mathématiques**

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/60/1/RA16_C2_MATH_EtreReussite_902601.pdf



Lire-Écrire-Comprendre, recherche

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>



Anagraph

<http://anagraph.ens-lyon.fr>



Renforcer les fondamentaux : la lettre du ministre de l'Éducation nationale aux professeurs

<http://www.education.gouv.fr/cid129676/renforcer-les-fondamentaux-la-lettre-du-ministre-de-l-education-nationale-aux-professeurs.html>



Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP (Guide de 130 pages)

<http://eduscol.education.fr/cid129436/pour-enseigner-la-lecture-et-l-ecriture-au-cp.html>

Enseigner dans les classes du dispositif 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis

Livret à l'intention des personnels enseignants de CP-CE1
des réseaux de l'éducation prioritaire

Directeur de publication : C. Wassenberg, IA-DASEN de la Seine-Saint-Denis

Conception :

Le groupe d'appui départemental 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis
Coordination : I. Paulet, IEN



Groupe d'appui départemental
100 % Réussite